

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 3 mai 2012

COMPTE RENDU

1 -Centre aéré

- reprise de la gestion dans sa globalité, par la Commune,
- Achat de matériels pour l'informatisation,

Le Maire informe le Conseil de la possibilité de reprendre la gestion du centre aéré partagée, actuellement, avec le Comité des fêtes, dans la perspective d'une reprise par la CCCV.

Après rappel de l'historique et considérant son devenir

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de reprendre la gestion du centre aéré dans sa globalité, dépenses, recettes, gestion du personnel et tous documents y afférents.

VALIDE la dépense nécessaire à l'informatisation et à l'accès internet, s'élevant à la somme de 3.337,50 € ttc,

SOLLICITE, de la Caisse d'allocations familiales, une subvention la plus élevée possible,

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces concernant ce transfert.

2 -Projet d'aménagement du secteur Mairie, Convention avec le CAUE

Le Maire fait part au Conseil d'une proposition de convention, pour une mission d'accompagnement au projet d'aménagement du secteur de la Mairie et d'une contribution forfaitaire s'élevant à 1000 €.

Le Conseil après en avoir délibéré

DONNE son accord et accepte la participation forfaitaire s'élevant à 1000 €, Autorise le Maire à signer toutes pièces concernant ce projet.

3 -Aménagement intérieur de la bibliothèque ; désignation des fournisseurs,

Tableau joint.

Le Maire présente au Conseil le tableau des entreprises consultées.

Après en avoir délibéré le Conseil

-Désigne la Société D.P.C. Créateur de mobilier pour un montant 14.468,33 € HT soit 17.304,12 € TTC.

-Autorise le Maire à passer commande et à mettre en place le mobilier dès la fin des travaux.

4 -Personnel -Contrat CUI

Le Maire demande l'autorisation de désigner la Personne qui sera aidée à hauteur de 65%, pour 6 mois renouvelables, dans le but de créer deux binomes.

A ce jour n'ayant pas reçu de candidature, Le Conseil donne son accord.

-Prorogation CDD, M. Craquelin Léopold,

Proposition pour une année à 17H50 /Semaine

Accord du Conseil pour proroger le CDD, d'une année.

5 -Logements sociaux, Réhabilitation du dernier logement 266 rue cauchoise,

Demande d'autorisation de déposer un PC.

Dans le cadre de la réhabilitation du logement au 266 rue cauchoise, le Maire demande au Conseil de déposer un permis de construire pour la création d'ouvrants sur la rue cauchoise.

Le Conseil après en avoir délibéré donne son accord.

6 -Questions diverses

-Projet de sécurisation de la traversée de Colleville (RD), préparation du dossier de demande de subvention,

Le Conseil après en avoir délibéré autorise le Maire à élaborer un projet.

-CU sous l'église refusé,

Le Conseil prend acte. La question sera revue dans le cadre de l'aménagement du secteur.

-Proposition de mettre à la bibliothèque, en reconnaissance (espace Paul Delahaye).

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité donne son accord et charge le Maire de faire le nécessaire.

Evolution du bâtiment dans l'ancienne sucrerie, appelé « le liant »,

Le Conseil charge le Maire d'engager une discussion avec l'association afin qu'elle envisage de quitter les lieux.

ACE : transposition en charges, des dépenses d'éclairage et de chauffage.

Le Conseil donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H 40.